

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21211 - 78ÈME ANNÉE

Après le grand succès de la première conférence du président du PCR le 27 février à Saint-Denis

« La Réunion et l'ère de la responsabilité » : conférence d'Élie Hoarau au Tampon le 4 avril



Après le succès de la conférence d'Élie Hoarau intitulée « La Réunion et l'ère de la responsabilité » organisée le 27 février au Campus du Moufia à Saint-Denis, le président du PCR sera le 4 avril au Campus Sud de l'Université de La Réunion au Tampon pour une seconde édition de cette conférence. Rendez-vous le 4 avril à 17 heures à l'amphithéâtre 250.

Le 27 février dernier, la conférence organisée par Salim Lamrani et tenue par Élie Hoarau avait rencontré un grand succès, la salle était comble. Intitulée « La Réunion et l'ère de la responsabilité », elle a permis au président du PCR de démontrer comment la politique d'intégration à la France est une impasse pour La Réunion. Cette politique a été mise en œuvre au lendemain de l'abolition du statut colonial de notre île, à la suite de l'adoption à l'unanimité d'une loi promulguée le 19 mars 1946.

Cette loi était une initiative des forces progressistes qui militaient dans les anciennes colonies de Guyane,

Guadeloupe, Martinique et La Réunion. Elle était portée à La Réunion par un front de libération anti-colonial, le Comité républicain d'action démocratique et sociale. Mais au lieu du développement espéré, ce fut essentiellement une intégration de La Réunion à la France avec pour conséquences notables la disparition de la plupart des industries et la transformation d'une société de plein emploi en une société de pénurie d'emploi, avec un chômage de masse qui opprime la population depuis plus de 50 ans.

Afin de répondre à la demande de l'Université de La Réunion, Élie Hoarau tiendra donc une seconde édition de cette conférence mardi prochain au Tampon. Elle permettra aux nombreuses personnes intéressées et vivant dans le Sud de participer à ce moment d'échanges avec le président du PCR.

Rendez-vous donc le 4 avril à 17 heures, à l'amphithéâtre 250 du Campus du Tampon de l'Université de La Réunion.

M.M.

Pour le retrait du projet de loi du gouvernement

Retraite : débrayage de l'Intersyndicale des Finances publiques

La lutte pour le retrait du projet de loi du gouvernement sur les retraites continue à La Réunion. Une action est prévue lundi 3 avril au centre des impôts de Champs Fleuri à Saint-Denis annoncée par l'Intersyndicale.

L'Intersyndicale DRFIP Réunion constituée de Solidaires Finances Publiques, CGTR Finances Publiques et CFTC Finances Publiques fera une action sectorielle de débrayage le lundi 3 avril devant l'entrée publique du CFP de Champ Fleuri entre 7h et 8h45.

L'ensemble des agents du Site et de la Direction sont appelés à débrayer, pour montrer leur opposition ferme à la réforme des retraites. L'Intersyndicale sera également présente pour distribuer des tracts et rappeler l'importance des services publics et les enjeux financiers de cette réforme au regard des Finances Publiques.

Politique énergie-climat dans la communauté d'agglomération du Nord de La Réunion

Évaluation intermédiaire du PCAET de la CINOR

Le Plan Climat Air Energie Territorial de la CINOR entame sa quatrième année de mise en œuvre, avec environ 80 % des actions engagées. Le 9 février 2023, la CINOR a réuni ses partenaires, ses services et les communes membres afin de présenter l'évaluation intermédiaire du PCAET (2019-2025).

Cette évaluation met en exergue les points positifs, les limites ainsi que les pistes d'amélioration de la politique énergie-climat sur le territoire nord. La CINOR poursuit ainsi ses engagements en matière de réduction des émissions des gaz à effet de serre et d'adaptation face au changement climatique sur le territoire avant une révision de son PCAET prévue en

2025.

La matinée s'est déroulée de la manière suivante :

Présentation de la méthodologie d'évaluation du plan climat (étapes, information obtenue, limites rencontrées)

Les principaux enseignements de l'évaluation du plan climat de la CINOR (avancement du programme d'action, rôle de coordinateur de la CINOR, suivi des indicateurs territoriaux..)

Discussion sur les pistes de progrès à réaliser post évaluation (outil et bonne pratique pour améliorer la transition sur le territoire)

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Politique des transports

Retour du train à La Réunion : le TCO propose d'être « terre d'expérimentation du réseau ferré »

Le TCO tenait ce 30 mars son conseil communautaire. Parmi les affaires abordées, il était question de la politique des transports. A ce sujet, Emmanuel Séraphin, président du TCO, a proposé que la collectivité regroupant les communes de La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu devienne une terre d'expérimentation du réseau ferré.

Hier lors du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération Territoire de la côte Ouest, les élus ont eu à débattre du bilan à mi-parcours des ac-

tions mises en place dans le cadre du plan de déplacements urbains (PDU).

Après avoir rappelé que le TCO s'est engagé dans le développement des circulations douces, le président, Emmanuel Séraphin, a proposé que le Territoire de la Côte Ouest devienne une terre d'expérimentation du réseau ferré, précise la collectivité.

Ce réseau ferré qui pourrait être soutenu par l'Etat, grâce à son enveloppe dédiée d'un montant de 100 milliards aux Régions.

Continuité territoriale : le Sénat appelle l'État à un effort budgétaire pour favoriser l'accès au transport aérien vers la France

Un rapport de la Délégation sénatoriale aux outre-mers sur la continuité territoriale a été présenté hier à Paris. Les sénateurs interpellent l'État, compétent en la matière, jugeant sa contribution budgétaire insuffisante.

« La politique de continuité territoriale, timorée et contrainte depuis ses débuts, doit impérativement retrouver une nouvelle ambition avec des stratégies renouvelées. C'est le constat sévère dressé par les rapporteurs de la Délégation sénatoriale aux outre-mer, Guillaume Chevrollier (Les Républicains — Mayenne) et Catherine Conconne (Socialiste, Écologiste et Républicain — Martinique), à l'issue de trois mois de travaux. L'équité, l'égalité des chances et l'indivisibilité de la République sont en jeu.

Selon eux, les moyens dédiés à la politique de continuité territoriale sont moins que jamais à la hauteur des attentes et des enjeux pour les territoires au moment où le prix des billets d'avion augmente fortement (entre 25 et 45 % en moyenne sur un an). Les pics tarifaires en haute saison sont devenus insupportables pour les populations. Pour les ultramarins, venir dans l'Hexagone n'est pas une fantaisie, mais est devenu un luxe. Quant au transport maritime, il alimente la vie chère.

Pour bâtir véritablement cette politique, le rapport d'information formule 12 recommandations, visant

notamment à :

- instaurer un « tarif résident » permettant de réduire l'impact de la saisonnalité des prix des billets d'avion grâce à un tarif plafond ;
- mettre LADOM au service des projets de territoire définis par les collectivités ultramarines dans le cadre de partenariats financiers et stratégiques pluriannuels, voire dans le cadre de groupements d'intérêt public (GIP) ;
- renforcer l'aide à la continuité territoriale en relevant très significativement le plafond de ressources, en réduisant le délai de carence, ou encore en créant une aide additionnelle spécifique de continuité intérieure lorsque rejoindre l'aéroport international de départ depuis son domicile exige de prendre l'avion ;
- muscler le passeport pour la mobilité des études (PME) ;
- simplifier l'aide au fret et étudier les conditions d'une aide au fret sur les produits de consommation courante qui ne fragiliserait pas les productions locales ;
- augmenter la participation de l'État à hauteur de 50 % du financement des DSP régionales ou locales contribuant à la continuité territoriale sur les trajets dépourvus de liaisons routières ;
- lever les freins actuels à l'effectivité de la continuité funéraire. »

Oté

Konète La Rényon konm li lé zordi, Pou alé an dirékssion La Rényon, domin

Mézami, dann toute parti néna La Rényon, mi panss pa néna d'ote la rofléshi pliské noute parti kominiss dossi l'avnir noute péi. Pou kossa mi di sa ? Pars shak foi noute parti la gingn l'okazion pars in gouvèrnman la domande l'avi bande rényoné, osinonsa li la vi la nésséssité d'aktyaliz noute bande tèz bande dirijan épi bande militan la mète azot o travaye, la monte bande projé kréatèr pou noute l'ékonomi, épi pou noute sossyété.

Mi pé dir azot si zot i vé fé lo tour bande tèz noute parti, zot va rande azot konte, néna pou di é rodi la dsi. Arzoute èk sa si zot i lir noute zoinal Témoignages zour apré zour é si zot la partissipe bande kongré lo PCR épi bande kanpagn noute bande dirizan, l'améné dopi l'ané 1959... Si aprés zot la suiv in pé sak noute bande dirizan kan zot la zère déssèrtènn komine, déssèrtin groupman d'komine épi déssèrtène zinstitution, mi panss la zot i koné a popré sak noute parti téi vé fèr pou noute péi La Rényon.

Pars noute parti néna in gran prinsipe é prinsipe-la li aplike partou, dann toute son bande z'akssyon... In prinssip sinp mi pé apèl sa la lyézon la

théori avèk la pratik, inn i va pa san l'ote, é l'ote i va pa son toussèl — la téori i sava avèk la pratik é la pratik avèk la téori — pars inn é l'ote lé lié dann la transformassion ékonomik, sossyal, kiltirèl é finalman sa i pé marshé konmsa avèk anpliss in bon vizyon sak ni vé fé pou noute péi.

Mé antanssion ni vé pa fé noute l'avnir dsi lo sab.

Pars konm in provèrb afrikin i di : Si wi vé konète oussa wi sava, i fo wi komanss par konète oussa wi sorte... Konète oussa wi sorte, ala in n'afèr kapital. Konète lo péi konm li lé zordi sé in n'afèr kapital, si wi vé konstrui oute péi domin.

Mé antanssyon konète lo péi zordi lé pa fassil : li lé konpliké, néna dé shoz lé pa bon, mé néna dé shoz lé bon. I fo pa fé table raz, konm i di dann la shansson l'internationale mé bien konète lo passé, ala kékshoz i pé bien ède anou dan l'avnir.

A bon antandèr salu !

Justin